



Fongecif accepte mon dossier, employeur envisage de me licencier

Par **vikica**, le **13/07/2016** à **09:23**

Bonjour, mon employeur a signé l'autorisation d'absence pour ma formation CIF CDI (début le 5 Septembre) ainsi que rempli et signé le dossier pour demander le financement à Fongecif. Fongecif a accepté le dossier et m'a envoyé l'accord pour la prise en charge. Malheureusement, entretemps j'ai reçu la convocation à l'entretien préalable au licenciement au cours duquel j'ai appris qu'ils veulent me sanctionner suite à mes arrêts maladie prolongés qui causent la désorganisation du service. Je n'ai pas encore reçu la lettre du licenciement (j'aurai 2 mois de préavis). Mon employeur ne sait pas que Fongecif a accepté le dossier et que je suis admise à la formation. Vu le contexte quand est-ce que je devrais l'en informer? J'ai besoin de sa signature sur l'accord Fongecif avant le début de la formation. Peut-il refuser? Merci par avance.